

Nuisances Les associations unies

Alsacienne, suisse et allemande. Trois associations de lutte contre les nuisances aéroportuaires ont signé une charte qui reprend les trois revendications principales de l'ADRA.

Patrick Striby, président de l'ADRA : « Nous sommes en train de réunir les gens qui veulent la même chose que nous. » Des limites à la croissance de l'EuroAirport. Et un partage des nuisances aéroportuaires. Et d'affirmer : « D'aucuns ont depuis longtemps voulu opposer Suisses et Alsaciens. Ce n'est pas vrai. »

La preuve à Village-Neuf, hier matin. Trois associations, une allemande, une alsacienne et une suisse, ont signé une charte qui reprend les trois revendications principales de

l'ADRA (voir notre encadré).

Pour Anton Lauber, président de la commune d'Allschwil, mais aussi du Forum Flughafen nur mit der Region, « c'est un signal fort pour la région frontalière. »

Jürgen Fingerle, président de l'initiative citoyenne Südbadischer Flughafenrainer, explique : « Nous n'avons mis qu'une heure à nous mettre d'accord sur le texte. Et nous avons du mal, nous-même, à nous convaincre que cela a été aussi rapide. »

Pourquoi, alors, avoir tant tardé ? L'ADRA existe depuis 19 ans, le forum suisse depuis 1989, les Allemands ont lancé leur initiative citoyenne à l'ouverture de leur espace aérien, en 1999.

Trois pays, deux langues, une mission

« Cela fait longtemps que nous travaillons ensemble. Mais les

temps sont mûrs pour aller plus loin », estime Patrick Striby. De plus, pour Jacques Finck, son président délégué, les riverains sont excédés par un trafic reparti à la hausse.

L'union, qui fait la force, puisque les trois associations revendiquent, ensemble, près de 2000 membres, devrait apporter un poids plus grand aux opérations de lobbying. Jacques Finck promet des actions communes dès le mois de septembre, inspirées d'autres associations de défense des riverains.

Auparavant, le texte de la charte sera diffusé auprès des décideurs politiques, locaux et nationaux. Le message est clair : les riverains veulent des décisions, qui aillent dans le sens de la charte.

Attention, les associations ne sont pas contre l'EuroAirport, ni même contre son développement dans une certaine me-



Alsaciens, Suisses, Allemands : un même combat pour la qualité de l'environnement.

Photo Jean-Christophe Meyer

sure. « Il y a, aujourd'hui, pas loin de 85 000 mouvements, nous sommes d'accord pour aller jusqu'à 100 000 », insistent-elles. Pour elles, « l'aéro-

port de Bâle-Mulhouse doit en premier lieu satisfaire les besoins de la région » et n'a pas vocation à devenir un grand aéroport international.

La charte signée hier devrait les aider à atteindre leurs objectifs. Mais le chemin est encore long...

Jean-Christophe Meyer

Les trois revendications de la charte

Le repos nocturne

Pour les associations de défense des riverains, le repos nocturne doit être la première revendication. « Nous l'exigeons, de 22 h à 7 h », affirme Patrick Striby, président de l'ADRA. Il concorde d'ailleurs avec les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé. Car de la qualité du sommeil dépend la santé. Cette mesure est déjà appliquée dans de nombreuses zones très peuplées — ainsi qu'au-dessus de Bâle. La charte ne fait donc que demander

l'égalité de tous les habitants de la région frontalière.

La suppression de la boucle Elbeg

La boucle Elbeg est à elle seule un symbole de discrimination entre la Suisse et l'Alsace : elle fait faire aux avions une boucle de 270° par le nord pour éviter l'envol direct au-dessus de Bâle. Ce qui fait que des communes comme Hégenheim ou Buschwiller sont survolées deux fois par chaque avion effectuant cette boucle. Et le Pays

de Bade voisin supporte ainsi lui aussi des nuisances dont il se passerait bien. « Alors qu'avec l'envol direct, ils pourraient prendre de l'altitude plus vite et feraient moins de bruit », souligne Jacques Finck. Et de conclure : « En plus, Bâle ne serait même pas concernée directement : tout juste Binningen, Oberwil ou Bottmingen. »

Un trafic limité

« 2000 a été une terrible expérience, avec 125 000 mouvements. Personne ne veut revivre ça », confiait un riverain. La reven-

dication de la charte trinationale contre les nuisances du trafic aérien : limiter ces mouvements à 100 000 par an. Ce qui laisse de la marge pour une croissance raisonnée, puisque l'EuroAirport en prévoit 85 000 pour 2006.

Surfer

<http://adra.site.voila.fr>, avec un sondage sur les mesures qui devraient être adoptées en priorité pour soulager les riverains.

www.euroairport-laerm.de, côté allemand.